Emplacements réservés:	Bénéficiaire:	Surface m²
1 - Bassin de rétention	Commune	2130
2 - Accès Brivet sentier piéton	Commune	20880
3 - Création d'une voie structurante liée à la fermeture du passage à niveau	Conseil Général	33300
4 - Sentier piéton	Commune	5290
5 - Sentier piéton	Commune	5680
6 - Création d'une voie de desserte - la Grivotais	Commune	545
7 - Création d'une voie d'accès à la zone 2AUb - Versailles	Commune	450
8 - Sentier piéton	Commune	5890
9 - Création d'une voie de liaison parallèle à la RN165	Commune	12990
10 - Sentier piéton	Commune	3425
11 - Aménagement et sentier piéton à proximité du fuseau de la Madeleine	Commune	12845
12 - Aménagement carrefour, Clos de Bel Air	Commune	1290
13 - Extension cimetière paysager	Commune	21105
14 - Création d'une voie et parking cimetière	Commune	3255
15 - Liaison piétonne et aménagement de réseau pluvial	Commune	4905
16 - Sentier piéton	Commune	1675
17 - Sentier piéton	Commune	1635
18 - Aménagement de carrefour	Commune	970
19 - Aménagement de carrefour rue de la Cadivais	Commune	750
20 - Aménagement de carrefour rue de la Cadivais	Commune	460
21 - Création voie d'accès	Commune	1760
22 - Sentier piéton	Commune	18735
23 - Création d'une voie d'accès au centre ville à partir de la voie créée au Sud de la ville (ER3)	Commune	6950
24 - Elargissement de voie	Commune	100
25 - Elargissement et création de voie - Frocrain	Commune	13620
~~**26** - Création d'accès à la zone 2AUb et aménagement sentier piéton~~	~~Commune~~	~~3525~~
27 - Création de voie d'accès à une zone 2AUb	Commune	415
28 - Sentier piéton	Commune	39835
29 - Extension station d'épuration	Commune	118490
30 - Aménagement de voirie - La Hervrais	Commune	1690
31 - Aménagement de voirie - La Pierre	Commune	2860
32 - Aménagement de voirie - La Hainguet	Commune	575
33 - Accès création de voirie, zone 2AUb	Commune	520
34 - Bassin de rétention	Commune	1080
35 - Aménagement de voirie	Commune	785
36 - Bassin de rétention - zone de l'Abbaye	Commune	3725
37 - Aménagement réseau pluvial - la Jossais	Commune	605
38 - Aménagement de voie - Saint Roch	Commune	695
39 - Création d'une voie d'accès à la zone 2AUb	Commune	700
40 - Aménagement de carrefour - la Michauderie	Commune	353
41 - Création d'une voie d'accès à la zone 1AUb	Commune	330
42 - Aménagement de carrefour et élargissement de la rue du Clos du Bois	Commune	1550
43 - Mise aux normes autoroutière	Etat	69399
44 - Aménagement visibilité carrefour - la Porcherais Hainguet	Commune	91

Commune de PONT-CHATEAU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 - Règlement

Document graphique n°1b

1/5000

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration du POS			06/06/1980
Révision n°1			01/03/1984
Revision n°2 - élaboration du PLU	25/02/2002	26/10/2005	22/05/2006
Modification n°1			20/06/2010
Modification n°2	19/04/2011		29/06/2011
Modification n°3	19/04/2011		29/06/2011
Modification simplifiée n°4			19/02/2013
Modification simplifiée n°5			18/02/2014
DP n°1			23/10/2014
Modification simplifiée n°6	15/10/2014		18/12/2014
Modification n°7	30/01/2015		23/06/2015
Modification n°8	15/06/2015		16/06/2015
Modification simplifiée n°9	01/06/2016		20/06/2016
Modification n°10	08/02/2018		
Modification simplifiée n°11	03/05/2019		17/06/2019
Modification simplifiée n°12	11/06/2019		10/12/2019

Version mise à jour en 2019 par le service **Paysages de l'Ouest**

Vu pour être annexé à la délibération du :

Le Maire,

- Limite de secteur proposée
- Secteur de renouvellement urbain (L123-2)
- Boisement classé (L130-1)
- Haie à préserver au titre de l'article (L123-1-7)
- Emplacement réservé
- Marge recul
- Voie bruyante
- Site archéologique
- Sentier de randonnée inscrit au PDIPR
- Bâtiment existant et projet en cours
- Zone inondable
- Servitudes AC1 - Monuments historiques classés: "fuseau de la Madeleine"(liste 1887)

Zone urbaine

- **Ua** Secteur de centre ancien
- **Ub** Secteur urbain périphérique
- **Ub1** Secteur urbain (Où les constructions plus hautes sont autorisées)
- **Ul** Secteur d'équipements publics, sportifs, de loisirs ou d'intérêt collectif

  Ces secteurs sont indiqués pour en définir l'usage:
  - .c: Secteur à vocation d'enseignement
  - .s: Secteur dans le domaine de la santé
- **Ue** Secteur d'activités économiques
- **Uec** Secteur d'activités destinés aux commerces et services
- **Uh** Secteur d'habitat constructible en zone rurale

Zone à urbaniser

- **1AU** Secteur ouvert à l'urbanisation
- **2AU** Secteur fermé à l'urbanisation

  Ces secteurs sont indiqués pour en définir l'usage:
  - .b: Secteur destiné à l'habitat
  - .e: Secteur destiné à l'activité économique
  - .bz: Secteur de la ZAC de Coët Rozic

Zone agricole

- **A** Secteur réservé aux constructions et installations liées aux activités agricoles et équestres
- **Anc** Secteur agricole inconstructible

Zone naturelle

- **N** Secteur naturel protégé: Abords de rivières, zone sensible
- **Npa** Zone humide
- **Nh** Secteur d'habitat isolé à constructibilité limitée
- **Nl** Secteur d'équipements publics sportifs, de loisirs en zone naturelle
- **Nlc** Secteur de camping
- **Nla** Secteur d'aire d'accueil des gens du voyage